

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



Les bibliothécaires au primaire, une race en voie d'extinction?

Sonia Fontaine

Volume 22, numéro 1, printemps-été 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/12351ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fontaine, S. (1999). Les bibliothécaires au primaire, une race en voie d'extinction? *Lurelu*, 22(1), 59-69.

Les bibliothécaires au primaire, une race en voie d'extinction?

Sonia Fontaine

Amoureux de la littérature jeunesse, saviez-vous que la plupart des écoles primaires du Québec ne comptent, parmi leur personnel rémunéré, ni bibliothécaire ni technicien en documentation? En fait, une enquête menée auprès des bibliothèques scolaires du Québec par le ministère de la Culture et des Communications en 1998 démontre que, en ce qui a trait aux écoles primaires dans près de 40 % des cas, un parent bénévole, sous la supervision de la direction ou d'un professionnel de la commission scolaire, assume cette fonction. Dans certaines écoles primaires (32 %), c'est le directeur de l'école, le conseiller pédagogique ou encore un ensemble de personnes regroupant des bénévoles ou du personnel de l'école qui joue ce rôle. Cela ne laisse pas beaucoup de place pour les professionnels du livre : en fait, dans les écoles primaires on compte 1,9 % de bibliothécaires, 13,7 % de techniciens en documentation. Dans la majorité des écoles secondaires, ce sont des spécialistes en documentation qui assurent cette fonction.

Pourquoi se pencher sur le problème des ressources humaines pour ce qui est des bibliothèques scolaires et surtout des bibliothèques des écoles primaires? Certes, les bibliothèques des autres niveaux pourraient faire l'objet d'une autre recherche; mais, il est incontournable de commencer par la base de l'éducation pour bien former la société de demain. À quelques mois de l'an 2000, à l'heure de l'informatisation dans le milieu de l'éducation, avec l'avènement de la politique de la lecture et du livre ainsi que la restructuration des commissions scolaires et la valorisation des compétences transversales dans les écoles, les professionnels du livre pouvaient s'atten-

dre à une grande prise de conscience des gouvernements et des milieux scolaires et du rôle capital des bibliothèques dans les écoles. On aurait pu espérer l'ouverture de certains postes. Il n'en fut rien.

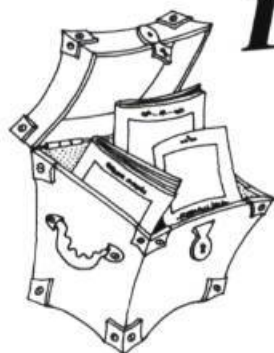
L'an 2000 et l'ère électronique

L'informatique c'est merveilleux, mais le livre c'est mieux. Il n'est pas question de débattre ici de cette question vue et revue. La mort du livre n'est pas pour demain. Parlons plutôt d'informatisation comme moyen de diffusion du livre.

La capacité de lecture chez un individu est le facteur premier d'une bonne réussite scolaire mais aussi un incontournable du marché de l'emploi qui, de plus en plus, demande aux travailleurs de se recycler continuellement et souvent dans diverses sphères. La politique de la lecture s'inscrit dans ce contexte. Elle vise à rejoindre le lecteur débutant dans son milieu et à lui faire connaître le plaisir de lire. En ce sens, elle ne lésine pas sur les moyens pour aider les bibliothèques scolaires; les mesures envisagées sont :

- enrichir les ressources documentaires par des allocations particulières;
- compléter et consolider l'informatisation et faciliter la mise en réseau avec l'ensemble des bibliothèques.

Ces prémisses laissent donc envisager que toutes les bibliothèques scolaires auront des budgets pour acheter des volumes et seront informatisées et mises en réseau. Mais qui fera le boulot? L'informatisation c'est bien beau, mais quiconque a vécu cette période d'adaptation dans son milieu de travail est conscient que ce n'est pas



La Boîte à livres

**Animation
en littérature jeunesse**

Murielle Larochelle

Tél.: (514) 524-0247

Fax.: (514) 524-4483 - E-Mail: boiteliv@total.net

*Pour communiquer
le goût de la lecture et
stimuler l'imagination!*

Ateliers pour les enfants de 4 à 12 ans
offerts aux écoles, bibliothèques,
garderies, salons du livre...

Aussi, formation pour adultes.

une sinécure. Un informaticien c'est très bien; par contre, ce dernier ne sait pas acheter les livres adéquats, les cataloguer, les classer, les conserver, les mettre à la disposition du public et les animer. À chacun son métier et les livres seront bien gardés! N'allez pas imaginer le bibliothécaire derrière de vieux livres poussiéreux, petites lunettes rondes sur le bout du nez... La plupart des bibliothécaires sont hyper-modernes, branchés à haute intensité sur Internet, ils naviguent à la recherche de nouveaux livres à dévorer et à partager. Quand c'était possible, ces derniers ont déjà informatisé la bibliothèque. Par contre, ne nous emballons pas... au primaire seulement, 45 % des bibliothèques sont informatisées. Le nombre d'heures de travail effectué en moyenne par semaine s'établit à 4,1 heures pour l'ensemble des bibliothèques scolaires. Croyez-vous que cela suffise à l'informatisation et à la mise à jour des fichiers?

Heureusement, les bénévoles consacrent plus de treize heures par semaine en moyenne à la bibliothèque de l'école; certains de ces bénévoles sont des parents, bibliothécaires de formation, au chômage ou travailleurs à temps partiel et qui se dévouent en ce sens. La littérature, c'est une passion, une vocation, que voulez-vous! Mais le bénévolat dans ce cas est une arme à deux tranchants qu'on est mieux d'utiliser plutôt que de voir mourir les collections et parfois même le coin consacré à la bibliothèque dans l'école. Les bénévoles participent activement à la vie du livre mais ils permettent aux hautes instances de dormir sur leurs deux oreilles. Je salue les bénévoles; leur rôle est souvent délicat. La plupart du temps, ils œuvrent à l'école depuis un bon moment et connaissent assez bien la littérature jeunesse. Par contre, il faut absolument ouvrir des postes de techniciens et de bibliothécaires pour l'informatisation, la mise à jour des fichiers et l'éducation des jeunes à ce médium. Il faut aussi organiser des séances de formation intensives pour les bénévoles.

Selon M^{me} Jocelyne Dion, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement: «L'introduction des nouvelles technologies ne devrait pas se limiter à la gestion du fonds documentaire ni à la gestion des accès à Internet, mais devrait permettre plutôt un recentrage des activités sur les services aux usagers et sur les interventions pédagogiques en concertation avec les enseignantes et les enseignants. Telle est la mission de la bibliothèque.» Le livre, c'est un objet intime qu'il est bon de découvrir par Internet et bon surtout de partager de vive voix avec un lecteur potentiel...

Le temps de lire, un art de vivre

Quel titre magnifique pour une politique du livre et de la lecture et quel vent de fraîcheur ce rapport diffuse-t-il sur son passage! Enfin, il y a des mesures concrètes pour améliorer l'accès au livre et pour permettre à certains artisans du livre de mieux vivre de leur passion.

Comme on nous en faisait part dans le *Lurelu* de septembre dernier, la politique du livre s'adresse «à la famille, à l'école, aux bibliothèques publiques et spécialisées, aux auteurs et au milieu de l'édition, aux libraires, aux salons du livre, aux médias et aux usagers des nouvelles technologies». Cette politique fait prendre conscience de l'enjeu social, économique et culturel de la lecture et du livre, elle analyse le taux d'analphabétisme et s'élabore en cinq chapitres :

- I- Susciter chez les jeunes, dès la petite enfance, l'éveil à la lecture et à l'écriture et le goût de lire;
- II- Faire de l'école un milieu privilégié pour l'accès à la lecture;
- III- Améliorer la qualité des services des bibliothèques publiques et la coopération entre l'ensemble des bibliothèques;
- IV- Offrir aux citoyens une large gamme d'écrits et de livres;
- V- Susciter des activités d'animation et de sensibilisation à la lecture et à l'écriture.

Voilà un bel engagement. Par contre, on ne parle pas beaucoup des bibliothécaires en milieu scolaire. Qui de mieux placé qu'un professionnel du livre dans les écoles pour susciter le goût de lire, améliorer l'accès des élèves aux livres, enrichir les ressources documentaires, consolider l'informatisation, indiquer aux enfants qu'il existe des bibliothèques publiques et leur indiquer le chemin physique et l'adresse Internet, inviter des animateurs et des auteurs à l'école? Le bibliothécaire, bien sûr! Ce n'est pas si «mystérieux», un bibliothécaire en milieu scolaire, c'est un amoureux éperdu du livre qui veut communiquer la joie de lire aux enfants et aux adolescents.

La restructuration des commissions scolaires et les compétences transversales

Avec la nouvelle politique de la lecture et la restructuration des commissions scolaires, les professionnels du livre espéraient des jours meilleurs. Ce ne fut pas le cas.

Au contraire, à la fin de l'année scolaire 1997-1998 et au début de 1998-1999, il y a eu une grande insécurité chez les responsables de bibliothèques rémunérés. Vous savez sûrement que les commissions scolaires autrefois confessionnelles sont maintenant devenues des commissions scolaires linguistiques. Cette restructuration a posé un sérieux problème dans les bibliothèques : en ce qui a trait aux ressources humaines, on constatait une très grande disparité dans les diverses commissions scolaires confessionnelles. Certaines commissions scolaires ne possédaient aucun personnel professionnel; d'autres en avaient mais le temps de présence à l'école variait beaucoup; certaines anciennes commissions scolaires

avaient la chance de posséder une centrale de bibliothèque qui traitait les données et offrait un support technique et professionnel au responsable de bibliothèque, d'autres non; les programmes d'animation variaient dans les diverses commissions scolaires. Dans certains cas, le personnel a conservé les mêmes écoles que par le passé; dans d'autres cas, il a été invité à changer d'école.

En ce moment, le personnel spécialisé a conservé ses avantages sociaux, mais une certaine amertume se lit chez ces derniers qui se sentent laissés à eux-mêmes sur un territoire très vaste. La plupart des professionnels d'une même commission scolaire ne se connaissent pas. Ils attendent impatiemment une rencontre de tous les SMTE, bibliothécaires et techniciens. L'avenir est incertain. Ils conserveront leur poste mais craignent une remise en question de l'importance de leur fonction. Par le passé, le salaire de ces derniers était versé par la commission scolaire; avec la décentralisation des budgets, dans la plupart des cas, ce seront les directeurs d'école qui devront déboursier pour conserver ce personnel.

Qu'advient-il d'eux? Seront-ils remplacés par d'autres professionnels (psychologues, infirmiers, techniciens en audiovisuel...)? À quand une politique dans le milieu scolaire pour la sauvegarde des bibliothèques, la sécurité et la valorisation des bibliothécaires?

Le ministère de la Culture a beaucoup investi dans le livre; le ministère de l'Éducation doit à son tour prendre en charge le milieu des bibliothèques scolaires et faire respecter les budgets destinés à l'achat de livres et au personnel des bibliothèques. Répétons-le, il y a des budgets alloués pour le livre dans toutes les écoles, mais certaines écoles n'ont pas de bibliothèques et pas de bibliothécaires... À vous de conclure...

En ce qui a trait à la valorisation des compétences transversales, ce sont des visées du nouveau programme de l'éducation qui font incontestablement appel aux livres et aux compétences des bibliothécaires. On a retenu cinq grands domaines d'apprentissage disciplinaire : les langues, la technologie, les sciences et les mathématiques, l'univers social, les arts et le développement personnel. S'y greffent des compétences transversales : les compétences intellectuelles, méthodologiques, linguistiques et les compétences liées aux attitudes et aux comportements (l'éducation aux médias entre dans cette catégorie). N'est-ce pas que les spécialistes du livre y peuvent quelque chose?

En terminant, il est important de vous dire que les techniciens et les bibliothécaires sont des gens très qualifiés qui ont suivi un programme d'études certifié par le ministère de l'Éducation et que très peu peuvent vivre de cette formation car le milieu scolaire leur est de plus en plus fermé. Au-delà des statistiques, il y a des gens qui souffrent à l'heure actuelle de démotivation; des gens qui craignent pour le livre, leur passion et leur revenu. Pour les amoureux de littérature jeunesse, il reste très peu de postes rémunérés.

Cet article ne fait qu'esquisser la problématique des techniciens et bibliothécaires et j'encourage ces derniers à se mobiliser, j'invite les professeurs et les directeurs à soutenir les bibliothécaires, les commissions scolaires à rencontrer ces professionnels, à faire le point sur la situation et j'espère que le ministère de l'Éducation créera des postes...

(lu)

J'aimerais remercier M^{me} Élyse Lewis, M^{me} Marie Asselin, M. Réjean Lavoie, M^{me} Hélène Charbonneau, M^{me} Brigitte Moreau et surtout M. Yvon Joubert de m'avoir fourni les documents requis pour cet article et leur point de vue sur la situation.

Bibliographie

- Bibliothèque de l'école*. Documentations et Bibliothèques, Asted, vol. 40, n° 4, 1994.
- DION, Jocelyne. *Les bibliothèques scolaires québécoises : un avenir au conditionnel*. Les bibliothèques à l'ère électronique, Éducation et Francophonie, vol. XXVI, n° 1, automne-hiver 1998.
- DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION ET DES RESSOURCES DIDACTIQUES. *Bibliothèques scolaires québécoises Plus que jamais...* Québec, 1989.
- GROUPE DE TRAVAIL FORMÉ DE SPÉCIALISTES DE LA NOUVELLE COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS. *Pour des bibliothèques culturelles*. Document de travail, Les bibliothèques de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Verdun, 1998.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Le temps de lire, un art de vivre*. Politique de la lecture et du livre, Québec, 1998.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. *Rapport statistique*. Enquête auprès des bibliothèques scolaires du Québec, Québec, 1998.



Fanibulle

Animation en littérature jeunesse
Pour les enfants de 3 à 12 ans

Bibliothèque, école
centre culturel, garderie

Fernande LeFebvre, animatrice
(514) 446-5025

Ateliers de poésie et littérature-jeunesse
animés par

Ivan Roy

17 ans d'expérience
maternelle, 1^{er} et 2^e cycles.

Exposition de 2000 livres sur demande.

Renseignements : (819) 887-6680
Téléavertisseur : (819) 573-4877